

Les outils favorisant la collaboration

Un ensemble d'outils et d'activités favorisent l'instauration d'une collaboration entre ces deux entités, où chacun est valorisé pour son expertise et dispose de l'opportunité d'être réellement écouté et pris en compte.

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS)

- ➡ Obligatoire dans les établissements médico-sociaux en France.
- ➡ Permet une implication active des aidants.
- ➡ Facilite l'expression des besoins et attentes des aidants.
- ➡ Propice à l'amélioration de la qualité des services.

Réunions d'équipe, de synthèse ou de projet

- ➡ Discussion autour des progrès, besoins et préoccupations de la personne aidée.
- ➡ Favorise l'échange et l'ajustement de l'accompagnement.

Carnet de liaison

- ➡ Instrument de communication entre tous les acteurs de l'accompagnement.
- ➡ Harmonisation des interventions de chacun.

Enquêtes de satisfaction

- ➡ Récupération des opinions des aidants sur la structure et l'accompagnement.
- ➡ Identification des points forts et des domaines d'amélioration.

Outils numériques

- ➡ Partage d'informations en temps réel.
- ➡ Coordination des interventions.
- ➡ Communication facilitée en dehors des heures de visite.

Formations

- ➡ Amélioration de la compréhension mutuelle.
- ➡ Renforcement des compétences de chacun.

Moments informels

- ➡ Renforcement des liens et de la confiance mutuelle.

💡 Ces outils ne sont pas exclusifs et peuvent être complétés par d'autres mécanismes favorisant la collaboration. Il est essentiel de choisir ceux qui correspondent le mieux aux besoins et aux contextes spécifiques de chaque établissement et des personnes concernées.

